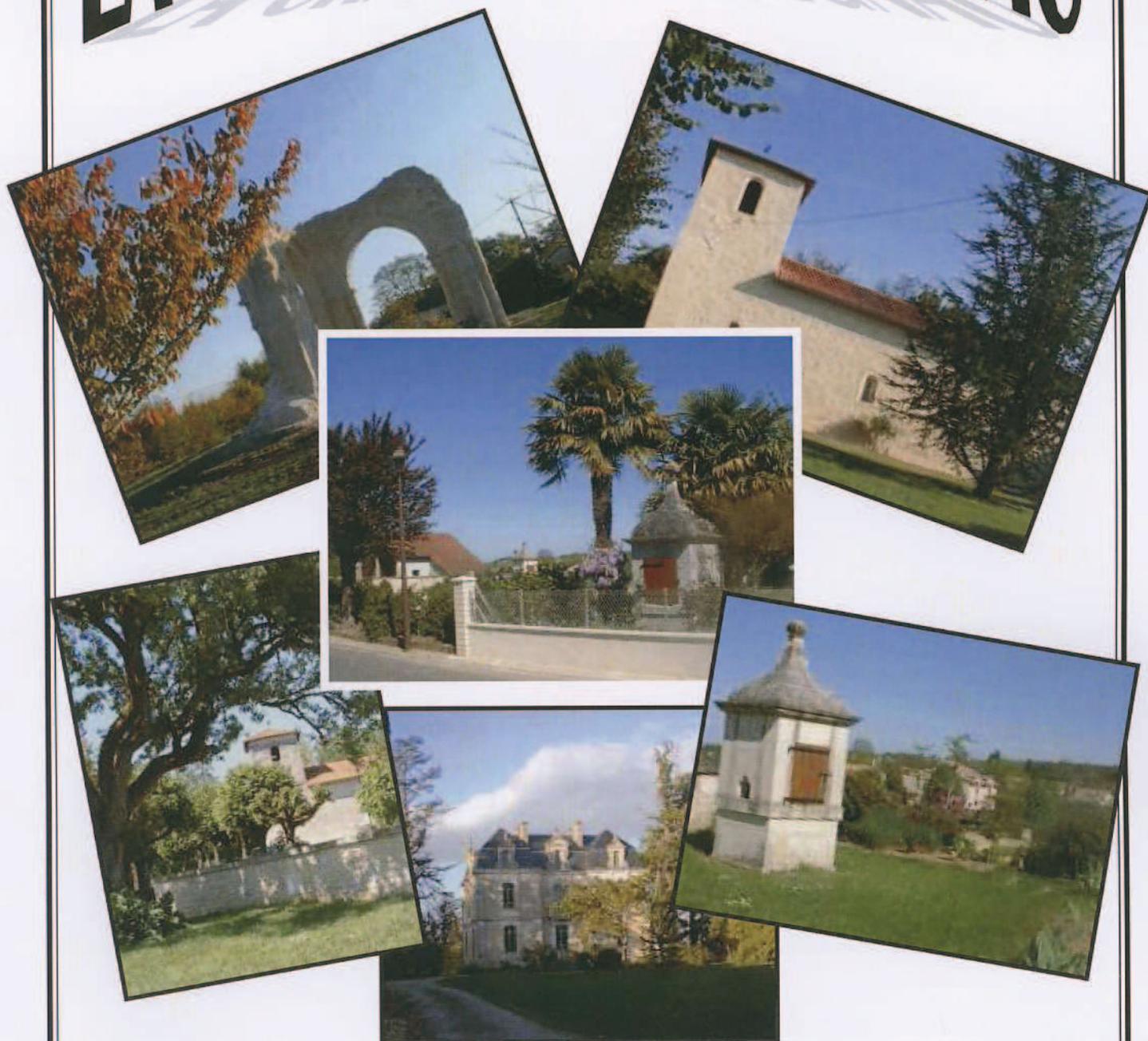


# LA CHAPELLE GRESIGNAC



*INFOS MUNICIPALES*

*N° 21*  
*Décembre 2009*



## EDITORIAL

L'année 2009 s'achève... et même s'il va de soi que nous devons aller de l'avant, il nous est nécessaire de vous relater les « grandes lignes » de nos réunions de travail, et des décisions prises au sein du Conseil Municipal, avant d'envisager celles de...2010. C'est l'objet même de cette nouvelle revue.

Nos efforts ont essentiellement porté sur l'entretien du patrimoine (logement rénové en totalité), l'environnement, le cimetière dont le programme engagé s'achèvera par la mise en place d'un nouveau dépositaire et d'un columbarium, la sécurité avec l'implantation de balises réfléchissantes sur tous les ouvrages présentant un obstacle.

Certains travaux ont été réalisés en régie : par notre Agent communal et grâce à l'implication personnelle des membres de votre Conseil Municipal et aussi d'administrés.

Je profite de cet édito pour remercier tous ces acteurs de notre vie locale, ainsi que tous celles et ceux qui s'impliquent dans nos associations communales ou cantonales et qui vous proposent, avec toujours autant de dynamisme des moments conviviaux.

Nous avons eu plaisir, en 2009, à accueillir quelques événements, comme le concert Dunn, le tour cycliste du Verteillacois, la randonnée pédestre du syndicat d'initiative, et le club de l'âge d'or pour un concours de belote suivi d'un excellent dîner préparé en partie par des Chapelloises...

La vie n'est évidemment pas basée uniquement sur les loisirs...

Je félicite nos jeunes qui ont connu des succès scolaires et leur adresse tous mes encouragements pour la poursuite de leurs études ou l'entrée dans la vie active.

Ma pensée se tourne également vers ceux qui ont perdu leur emploi ou se sentent menacés, et ceux qui galèrent chaque jour pour « joindre les deux bouts » dans ce contexte économique si difficile.

Notre commune, bien sûr, n'échappe pas aux inquiétudes liées aux réformes engagées quant au devenir des collectivités territoriales de proximité. Cela nous laisse un peu dans l'expectative pour le financement des projets à venir sans trop alourdir la fiscalité et l'emprunt.

L'année 2010 s'annonce sous les auspices de la fraternité à l'échelon national...Faisons en sorte que cela ne reste pas un simple concept. S'il est un niveau où la solidarité et la fraternité peuvent s'exprimer, c'est bien dans nos campagnes.

Pour conclure je renouvelle toute ma sympathie et mon soutien aux trop nombreuses familles éprouvées par un départ des leurs et formule des vœux pour une année 2010 la meilleure possible.

Bonne année à toutes et à tous.

Annie VALLADE





## SYNTHÈSE DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

### 23.01.2009 à 20H30

**Logement communal** : Compte tenu de l'état d'avancement des travaux, il sera mis en location à compter du 15 février. Après examen des candidatures, il est décidé de l'attribuer à Madame TRIANO. Un point est fait sur le droit de passage dans la cour à annexer au bail.

**Lots communaux** : Suite à la cessation d'activité de Dhana EYDELY, les lots N° 15 – 26 – 47 sont remis en location, sachant que le N° 16 sera conservé par l'exploitation conformément au cahier des charges et ce jusqu'à la fin du bail.

La date de l'adjudication est fixée au 14.03.09 à 10 H à la Mairie. Le Maire sera assisté de BEAU Eric, CLAUZEAU Christian, Martine HUBERT et Elizabeth SMITS.

**Cimetière** : Projet de création d'un nouveau portail.  
2 devis ont déjà été communiqués incluant les travaux de toiture sur le porche d'entrée. Ces premières estimations permettront d'insérer ce projet dans le budget prévisionnel 2009. D'autres devis seront à venir.

**Questions diverses** : Choix du cadeau pour fêter le départ à la retraite de Christian BOUCHON : voyage au Puy du Fou.

Le restaurant MORAND, retenu pour le repas du 29 mars, doit être contacté pour le choix du menu conjointement avec l'Amicale Laïque.

Pour ce qui concerne les containers des ordures ménagères, il est convenu de mettre en place un aménagement à base de rondins sur 3 côtés. Ce travail sera réalisé cette année par Gérard JOUVIE. Il serait possible, l'an prochain, d'arborer ces emplacements.

Il est signalé que certaines banquettes de bord de routes sont ensemencées sur plus de leur moitié...et que leur fauchage en sera d'autant plus compliqué !

### 14.03.2009 à 10H00

Séance de location des lots N° 15 – 26 – 47

### 30.03.2009 à 20H30

**Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2008** :  
Commune et assainissement.

Vote des budgets prévisionnels 2009 : Commune et assainissement.

**Sinistre sur voie communale à la Croix Bonnevie** : Le recours des Mutuelles de Poitiers ayant abouti, l'assureur de l'entreprise responsable des dégâts (AXA) a effectué le remboursement des travaux de remise en état (soit 5 686,98 €). Une délibération est prise pour l'encaissement effectif du chèque.





**Redevance d'occupation du domaine public par ERDF** (transport et distribution d'électricité) : Le montant est porté à 180 € pour 2009 (soit une augmentation de 4 %)

**Agence de l'eau Adour Garonne** : Affectation d'une redevance pollution, soit 0.0628 € par m<sup>3</sup> d'eau consommée en sus de la redevance assainissement.

**Indemnité de l'Adjoint** : Actualisation de l'indemnité selon le barème en vigueur.

#### **10.04.2009 à 20H30**

##### **Aménagement de l'aire de pique nique le long de la Pude :**

Après une visite sur le terrain, il est décidé :

- de procéder à l'achat de tables de pique nique chez KALOU à Tocane
- de délimiter une zone de passage pour le circuit de randonnée de la voie de Lortige à la zone de pique nique en la délimitant par des plantations à réaliser au cours de l'hiver
- de mettre en place un busage d'accès piétonnier au pont de Lortige.

Une offre de jardin potager à titre gratuit sera faite aux Chapellois qui seraient intéressés sur la parcelle libérée à côté du « stade ». Les surfaces seraient adaptées en fonction des demandes.

**Travaux au cimetière** : Conformément à la prévision faite au budget il sera procédé à l'ouverture d'un portail côté Est (emplacement prévu à cet effet), et à la réfection de la couverture du porche.

Les entreprises BOYER, FARGES ET CRP seront consultées.

Un dossier de demande de subvention sera déposé au Conseil Général.

L'idée de réaliser un colombarium est également retenue.

Par ailleurs la procédure de reprise de concessions en état d'abandon sera relancée.

**Signalisation de la voirie et panneaux de sécurité** : Suite à l'obtention d'une subvention sur le produit des amendes de police, la signalétique de protection des ouvrages sur les routes communales sera mise en place et les panneaux de signalétiques usagers remplacés. Des devis supplémentaires seront demandés et le moins disant retenu.

**Permanences pour les élections européennes** : Etablissement du planning.

**Indemnité employé communal** : Il est décidé à l'unanimité de verser une indemnité annuelle forfaitaire de 150 € à Gérard JOUVIE pour le dédommager des kilomètres effectués avec son véhicule personnel pour raisons de service.

#### **08.05.2009 à 10H00**

**Aire de parking au Moulin Cacaud** : L'accès sera laissé libre à l'intérieur de la parcelle sans procéder à l'apport de granulats.

**Boulodrome** : Une aire sera aménagée derrière la cour de la mairie et réalisée en régie. Un apport de granulats de 0.6 mm sera effectué sur 3 cm d'épaisseur et cylindré.

**Régularisation de ligne budgétaire du budget assainissement** : Plafonnement des dépenses imprévues de la section fonctionnement à 7.5 % au lieu de 8 %, soit 496 €.





**Reprise de travaux de voirie – route de La Barde :** Les travaux réalisés en 2007 dans le cadre d'un important programme présentent quelques défections. Une demande d'intervention d'Eurovia a été réalisée. Suite à une visite sur place et le constat effectué, l'entreprise a accepté de reprendre les travaux en procédant à une réfection totale. L'opération devrait être réalisée en juillet. A cette occasion, le chemin de la Juillerie sera en partie repris ainsi que le revêtement du pont de la fontaine St Etienne.

**Parcelle de terrain proposée en jardins potagers :** Aucune demande n'ayant été enregistrée, la parcelle sera broyée cette année par l'Agent communal avant d'être ensemencée en herbe.

### 17.07.2009 à 20H30

**SMEAP :** Modification des statuts pour permettre l'adhésion de l'ensemble des Communes du canton de Montagnier regroupées en la Communauté de Communes du Val de Dronne, et en particulier Lisle, qui faisait antérieurement partie du syndicat de pays Dronne et Belle. Suite à l'avis favorable du conseil syndical en date du 2 juin : accord unanime du Conseil.

#### **Bilan du piégeage de ragondins sur la Pude et aux tourbières (avril – mai) :**

80 cages en action : 69 ragondins (31 mâles et 38 femelles) ont été capturés pour un poids de 254 kg, plus 4 rats musqués.

**Rapport d'activité du service assainissement :** Le document réalisé par la DDAF ne signale aucune anomalie et constate le bon fonctionnement, et un très bon entretien réalisé en régie. Le coût pour les abonnés est passé à 188 € contre 186 € l'année précédente par raccordement.

**Recensement de la population :** Il sera réalisé en janvier 2010.

**Un tulipier** sera offert par Pierre Goimbault et Barbara à l'occasion de leur mariage.

**Travaux au cimetière :** L'entreprise BOYER, retenue, a confirmé un démarrage des travaux fin septembre. L'option toiture neuve en tuiles plates vieilles a été retenue à l'unanimité. Le nouveau portail sera fourni par la Mairie, et l'ancien sera rénové par l'entreprise TRANSMETAL à VILLETTOUREIX.

**Signalétique prévue :** Des panneaux stop et de lieux-dits usagés seront remplacés dans l'été, et des balises de pré-signalisation d'ouvrages positionnées. Le matériel a été commandé à l'entreprise moins disante : SES de Floirac comparée à SAS 24 et CHELLES Signalisation.

**Syndicat de la Pude :** Cette structure, ne conduisant aucune action spécifique, a entrepris une procédure de dissolution. En effet les travaux d'entretien sont réalisés par le SMEAP et la partie investissement par le syndicat de la Lizonne si besoin.





**Randonnée pédestre** : L'apéritif sera offert par la Mairie aux touristes à l'issue de la marche du 6 août. Le guidage sera assuré par Martine HUBERT déléguée au syndicat d'initiative.



*Journée d'affluence à Grésignac..... (marche du Syndicat d'Initiative le 6 août)*

### **11.09.2009 à 20H30**

**Communauté de Communes** : Approbation pour modification des statuts quant à la compétence « politique de l'enfance et de la jeunesse » du fait de sa participation financière à la gestion de la crèche de la Communauté de Communes de Mareuil et aux charges de fonctionnement du réseau d'assistantes maternelles de la communauté de communes du Ribéracois.

**Carte communale** : La CCV, maître d'ouvrage pour l'élaboration des cartes communales, va lancer une consultation auprès des bureaux d'études pour procéder à la révision de certaines d'entre elles. Celle de La Chapelle-Grésignac, n'ayant pas été validée suite au refus de certains zonages par les différents services, fera l'objet d'une étude pour sa création dans le nouveau programme.

**Recensement 2010** : Les habitants et les logements de notre Commune devant être recensés en janvier 2010, Nathalie TARDY, ayant déjà été en charge de cette mission, sera l'Agent recenseur.

**Plantations** : Il est convenu de faire appel à un pépiniériste pour conseils et devis afin d'arborer la limite du chemin de promenade le long de la Pude au Moulin Cacaud. Quelques peupliers seront plantés sur le bas côté de la route longeant l'aire de pique nique.





**Cimetière** : La réparation du portail sous le porche est estimée à 260 €. Mais il faudra prévoir en plus le remplacement des deux cornières.  
La procédure de déclaration en état d'abandon pour certains emplacements débutera officiellement le 01/10/2010. Elle devrait s'achever trois ans plus tard.

**Assainissement non collectif** : Les fiches de diagnostic établies par SOGEDO sont en Mairie. Elles seront distribuées avec une note explicative début 2010.

**Accessibilité des lieux publics aux handicapés** : Le Conseil Général a missionné un bureau d'étude pour faire l'état des lieux dans chaque Commune.

**Revue municipale** : Le Conseil est d'accord pour une nouvelle édition.

**Cadeaux aux personnes de 70 ans et plus** : Pour apporter une variante, il est décidé d'ajouter aux chocolats une plante fleurie pour les dames et une bouteille de vin pour les messieurs.

**Petits équipements** : Achat d'une vitrine d'affichage pour le cimetière, et d'un présentoir pour les prospectus de la Mairie.

### 30.10.2009 à 20H30

**Dissolution du syndicat de la vallée de la Pude** : Par délibération, le syndicat a décidé la dissolution de ce dernier. Le conseil en prend acte.

**Modification des statuts du syndicat départemental des énergies de la Dordogne** : Par délibération en date du 11/06/2009, le comité syndical a décidé de prendre la compétence en aménagement numérique afin de favoriser le développement des réseaux en haut et très haut débit dans les zones blanches du département. Le conseil émet un avis favorable.

**Rapport d'activités du syndicat d'alimentation en eau potable de Vertillac** : Ce dernier n'appelant pas de remarques particulières, il est adopté.

**Rapport d'activités 2008 de la Communauté de Communes de Vertillac** :  
Le rapport soumis est adopté.

**Convention avec le SATESE** : Service d'assistance technique aux exploitants de stations d'épuration. Afin de bénéficier du service de contrôle et de surveillance des stations ainsi que du suivi analytique de la qualité des rejets des eaux usées, une convention est obligatoire suite à la loi sur l'eau de 2006. La prestation qui était jusque là gratuite s'élèvera à 0.70 € par habitant.

**Décision modificative relative à la taxe professionnelle** : Suite à une modification intervenue dans le plafonnement, il convient de procéder à une régularisation d'écriture en recettes et dépenses pour un montant de 154 €.

**Contrat d'assurance CNP pour le personnel** : Renouvellement annuel de l'adhésion

**Pose de nouvelles prises sur des candélabres** : Il est décidé de doter 5 candélabres d'une prise : à Grésignac (place des tilleuls), à Lortige, au foyer communal, dans le bourg et à La Croix. Des guirlandes de Noël, à très basse consommation (LED), après négociations auprès de plusieurs fournisseurs, seront achetées chez Trapy à Marsac.





**12.12.2009 à 9H45**

**Plantation le long de la Pude :** Après consultation, l'entreprise BRISSEAU est retenue pour la plantation de frênes et d'érables le long de la promenade et des peupliers au bord de la route du Moulin Cacaud. Elle se fera pendant l'hiver.

**Dépositaire communal :** Le dépositaire existant sera démoli en régie pour permettre l'implantation du colombarium en 2010. Un nouveau dépositaire 2 places avec ossuaire va être installé. Après consultation, l'entreprise Desmoulin est retenue.

**Orientations budgétaires 2010 :** Il est décidé de reconduire les taux d'augmentation appliqués en 2009, soit 1,9 % pour les taxes : foncier bâti, habitation et professionnelle, et 1% pour le foncier non bâti.

**Redevance assainissement collectif :** Pas d'augmentation de l'abonnement.

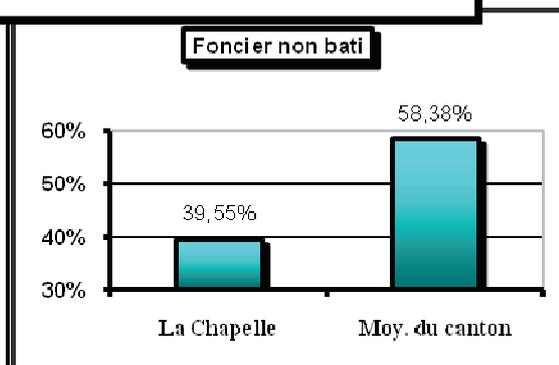
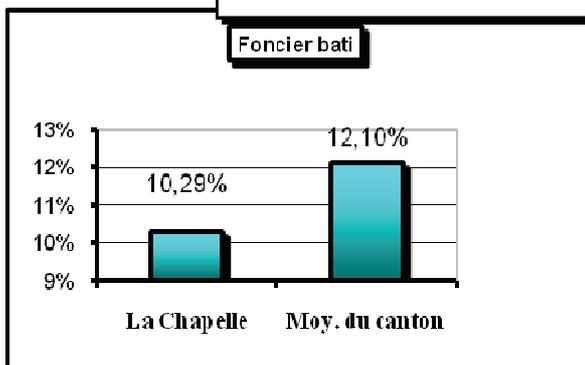
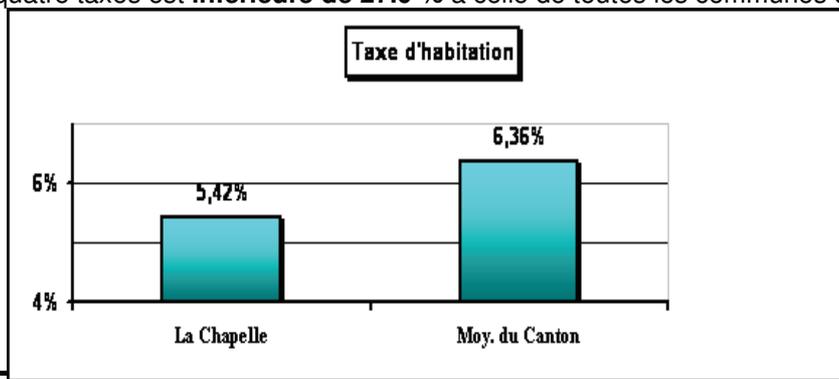
**Décorations de NOEL :** Les nouvelles guirlandes à faible consommation ont été installées ; certains points seront améliorés dans le positionnement des décors.

**Projets d'achats pour 2010 :** Petits équipements au foyer communal, chaises pour l'église, armoires métalliques pour le local technique...

**FISCALITE**

Taxes	La Chapelle-Grésignac 2009 (%)	Moyenne du canton 2009 (%)
Habitation	5,42	6,36
Foncier bâti	10,29	12,10
Foncier non bâti	39,55	58,38
Professionnelle	8,19	9,50

La moyenne des quatre taxes est **inférieure de 27.0 %** à celle de toutes les communes du canton.





## PRINCIPAUX TRAVAUX ET EQUIPEMENTS

### Logement communal

Doublage des cloisons dans le séjour –  
Travaux de peinture – Dépose papiers peints  
et préparation des murs

La pose du papier peint a été effectuée par  
notre Agent Gérard JOUVIE.

Remplacement de tous les radiateurs  
électriques, pose d'un radiateur dans la  
cuisine et d'un sèche-serviettes dans la salle  
de bains



### Boulodrome

Mise en place d'un parking à vélos offert par  
Elisabeth SMITS devant la Mairie.  
A nouveau tous nos remerciements.

Mise en sécurité des containers pour ordures  
ménagères

Aire de pique nique (tables et plantations)

Balisage de sécurité

Des balises normalisées ont été implantées  
pour matérialiser les ouvrages situés sur les  
voies communales afin d'améliorer la sécurité  
des usagers.

Aménagement au cimetière

Réfection totale du porche en tuiles plates  
et d'une sablière

Création d'une nouvelle entrée

Réparation du portail

Remplacement de la vitrine d'affichage





## ETAT CIVIL

### Mariages :

07/08/09 : Pierre GOIMBAULT, fils d'Eliane GOIMBAULT et petit-fils de Madame FAURE avec Barbara BERRY originaire de PARIS.

20/08/09 : Christopher JONES, fils de Monsieur et Madame JONES de Grésignac avec Claire STARMER.

Tous nos vœux de bonheur et de prospérité à ces deux jeunes couples

### Naissances :

16/02/09 : ILONA petite-fille de notre Secrétaire de Mairie

09/04/09 : AMBRE arrière petite-fille de Jeanine LACROIX

02/12/09 : WENDY fille de David JARRON et Erika VILLE, petite-fille d'Annie DELIAT et d'Alix JARRON

Tous nos vœux de bonheur, et compliments aux parents, grands-parents et arrières grands-parents.

### Décès :

Mme Josette PONCET, sœur de Simone POIRIER le 05/01/09

M. Christian LEMAINQUE le 27/02/09

Sœur d'Annie TRIANO le 17/03/09

Papa d'Elisabeth SMITS, le 15/05/09

Mme Palmyre FAURE, doyenne de la commune, le 17/07/09

M. Mc GOWAN-KING Ronald, le 25/08/09

M. Pierre ROGER appelé par tous « Pierrot », le 11/06/09

M. René GABEAU, le 15/11/09

Mme Marthe COUTURIER, doyenne après Mme FAURE, le 31/12/09

Nous renouvelons nos très sincères condoléances aux familles durement éprouvées.

## MOUVEMENTS

### Arrivées :

Annie TRIANO, au logement communal

Odette MONGUET, qui devient résidente à La Croix à titre principal !

Nous leur souhaitons la bienvenue.

*Des oublis dans ces différents registres ont pu se produire, merci de nous les signaler et de nous en excuser.*





## DISTINCTIONS

**Médaille départementale régionale et communale** (promotion du 14 juillet) pour :  
Robert POIRIER, échelon argent pour 30 ans de service  
Christian BOUCHON, échelon bronze plus de 20 ans de service.

**Association Départementale des Gardes Chasse Particuliers de la Dordogne :**  
Un diplôme d'honneur a été décerné à Maurice FAVREAU.

**Médaille d'or de la ligue nationale de l'enseignement :**  
Christian VALLADE a été honoré au printemps dernier pour ses responsabilités départementales et locales exercées pendant plus de 30 ans dans le monde associatif. Absent du territoire à la date de remise de la distinction à Périgueux, elle se fera en 2010.

Tous nos compliments aux récipiendaires

## ÉVÈNEMENTS

**Tempête et inondation.....**  
**du 24 janvier 2009** (pas de dégâts majeurs à déplorer)



La Pude en crue au lavoir de Grésignac



Débordement aux tourbières

## CONCERT

**29 MAI 2009**

**A l'église :**

Une soirée musicale a été présentée par les stagiaires du troisième stage de chant *Totally Vocal*.

Dix chanteurs sous la direction du chef de chant et pianiste Patrick Dunn et les instructeurs Catriona Logan et John Nicolson, ont présenté un programme de musique vocale et diverse de Mozart, Verdi, Handel, Bernstein, des extraits de spectacles musicaux et de la musique populaire.





## TOUR CYCLISTE - CANTON DE VERTEILLAC

**5 JUILLET 2009**

C'est sous un soleil de « plomb » que ce tour cycliste du Verteillacois a traversé notre commune.

Le bon déroulement de cette course est rendu possible, en grande partie, par l'implication de tous les **signaleurs bénévoles** postés à nos carrefours.

Encore merci à tous et rendez-vous le 4 juillet 2010 pour une nouvelle compétition.



## PRESENTATION A LA RANDONNEE DU SYNDICAT D'INITIATIVE

par Martine HUBERT

### LA CHAPELLE-GRESIGNAC

#### ***Origine du nom***

Le nom de la commune est attesté au XIIIe siècle sous sa forme latine : Capella de Grasinhaco. Puis on note la graphie La Chapelle Gresinhac au XVIe siècle. Le terme chapelle renvoie à l'église du lieu, désignée ainsi, quand Grésignac indique un nom d'homme gallo-romain, Graecinius, suivi d'un suffixe locatif -acum, soit le domaine de Graecinius.

L'origine de la commune remonte à l'époque médiévale, dont il reste comme témoins les vestiges d'une église romane datée du XIIe siècle et une motte au lieu-dit Grésignac.

On signale des activités économiques relativement importantes au XVIIIe siècle, comme l'atteste la présence de deux moulins, aux lieux-dits Moulin Cacaud et moulin Galy. Ceux-ci sont aujourd'hui restaurés en maisons d'habitations.

En 1827, la commune fusionne avec Cherval. Mais en 1841, cette fusion est annulée.

### ***Château de Beaumont***

Cette propriété est située à côté du site originel d'un château médiéval, au lieu dit de Beaumont.

Elle appartenait à la famille Modenel /Arnauld et fut édifée autour de 1870. Elle est donc assez typique des constructions au XIXe siècle.

Le cadastre napoléonien de 1825 indique la présence de bâtiments agricoles qui dépendaient alors de cet ancien domaine. Les anciens chais et l'écurie qui bordent aujourd'hui l'église paroissiale adoptaient alors un plan totalement différent au début du 19<sup>e</sup> siècle ; seule une partie des chais environnait alors l'église, l'écurie n'existant pas. Deux bâtiments ont vraisemblablement été remplacés par l'actuelle maison de gardien.

#### **Description**

Ce château est édifié en pierre de taille et moellon de calcaire enduits. Il se compose d'un étage de soubassement dégagé au nord et à l'est, d'un rez-de-chaussée surélevé, accessible sur les faces nord et sud par un escalier, d'un étage carré, percé de trois fenêtres sur les façades, de deux autres sur le pignon oriental, mais n'est ouvert que par une seule baie sur le pignon occidental. Enfin, l'étage de comble, couvert par un toit à longs pans brisés, protégé par de l'ardoise, est régulièrement percé de lucarnes aux frontons triangulaires ou cintrés.





Cette demeure est environnée principalement par un pigeonnier octogonal du 19<sup>e</sup> siècle situé à l'ouest, d'une volière à l'est, et de dépendances agricoles au sud, dont l'écurie et les anciens chais. A noter également la présence d'une conciergerie délimitant l'entrée du château.

### ***L'église St Etienne et sa croix***

#### **La croix**

Ce monument se compose d'un soubassement de pierres à trois niveaux, soutenant une grande colonne d'ordre ionique (chapiteau orné de deux volutes latérales). Cette colonne se compose d'une base et d'un fût cannelé, mais surtout d'un grand chapiteau décoré de volutes. Au sommet se tient une croix en fer forgé. Il s'agit d'une croix latine. Elle présente des formes géométriques le long de ses quatre branches, ainsi qu'à leurs intersections.

#### **L'église**

L'église St Etienne vient remplacer la première église romane du XII<sup>e</sup> siècle. Elle est édifiée au XVII<sup>e</sup> siècle et appartient à Aubeterre.

Elle n'est alors considérée que comme une « chapelle annexe » dans le sens où la première église ST Jean à Grésignac est encore paroissiale. Construite selon un plan allongé comme un vaisseau, elle présente un clocher carré occidental, une nef rectangulaire avec fausse voûte en berceau segmentaire et un toit en tuiles creuses.

Elle fût maintes fois restaurée au cours des XVIII<sup>e</sup> e et XIX<sup>e</sup> siècles. A l'intérieur, on trouve des retables figurant les deux patrons de la commune : ST Etienne et ST Jean.

### ***La motte féodale et les vestiges de l'église ST Jean***

Au Moyen Age, Grésignac était un bourg important défendu par une motte féodale.

En 1365, Grésignac était rattachée à la châtellenie de la Tour-Blanche, enclave de l'Angoumois. Sa motte relevait ainsi de l'évêché d'Angoulême. Elle témoigne de la puissance des seigneurs angoumoisins de Lageard, qui étaient également sires de Grésignac et de Cherval.

Le tertre artificiel en terre adopte la forme d'un cône tronqué de 350 pieds de circonférence soit 1,064 km. La motte est placée sur une terrasse élevée en terre et de forme ovale, qui était occupée par la basse-cour. La hauteur totale du site, dont le plan est bien conservé, culmine à 146 mètres. Il est vraisemblable que des souterrains s'étendent au pied de la motte. Le tracé des fossés est conservé mais le site ne conserve aucun vestige des palissades en bois.

Ce castrum, ou place forte, qui défendait la vallée de la Pude, était composé d'une partie haute qui supportait le donjon en bois et d'une partie basse, la basse-cour, où les dépendances et logements

étaient construits. Cet espace affecté aux services était ainsi dominé par la tour, expression du symbole seigneurial.

Grésignac était donc un bourg important et son église aujourd'hui en ruines, était encore paroissiale au 17<sup>e</sup> siècle. Elle était semi-ruinée vers 1780. Selon les textes, elle était pourvue d'un clocher, d'un chœur et d'une chapelle du côté de l'évangile. Il reste aujourd'hui deux arcs en plein cintre retombant sur des colonnes dont les chapiteaux cubiques semblent dater du 12<sup>e</sup> siècle.

### ***Les tourbières***

Les tourbières sont des écosystèmes formés de végétaux, dont la croissance, dans certaines conditions climatiques, parfois topographiques, engendre l'accumulation d'importantes quantités de matières végétales. Celles-ci, après une transformation modérée biochimique et mécanique (décomposition très lente et très incomplète), forment une couche combustible renfermant jusqu'à 50% de carbone : la tourbe.

#### **Intérêt des tourbières**

Ce sont des milieux très fragiles qui abritent des espèces animales et végétales peu communes dans des habitats spécifiques. Aussi est-il important de bien connaître l'origine et le fonctionnement de ces formations afin de les apprécier à leur juste valeur.

\*valeur biologique : véritables musées vivants où sont conservés des types de milieux et d'espèces en voie de disparition (faunes et flore spécifiques).

\*valeur hydrologique : elles s'intègrent à des zones humides qui participent à l'équilibre hydrologique de nos régions. Comme de grosses éponges, elles retiennent l'eau et la redistribuent tous les mois de l'année (intérêts en périodes de sécheresse et d'inondations).

\*valeur scientifique : le caractère très acide de ces formations empêche la décomposition des végétaux en favorisant ainsi la fossilisation (pollens, spores, invertébrés et vertébrés) ce qui permet de retracer le paysage botanique et le climat au cours des 15 000 dernières années.

\*valeur paysagère.

\*valeur culturelle et éducative : lieux de mémoire locale.

### ***Les Moulins***

La commune compte deux moulins au XVIII<sup>e</sup> siècle : **le Moulin Cacaud** et **le Moulin Galy**. Le moulin Cacaud est un moulin d'eau vive, bâti en barrage. C'était une minoterie qui fabriquait de la farine et aussi de l'huile de noix, en activité jusqu'en 1975, après avoir été agrandi et doté d'un nouvel atelier dans les années 1950.

Le moulin Galy est un moulin de bief (de dérivation) avec bassin de retenue, moulin à farine, auquel on adjoint une scierie vers 1930. Il cesse ses activités dans les années 1960.





## PREVENTION.....RAPPEL!

### **MONOXYDE DE CARBONE : Chaque année des accidents mortels sont à déplorer.**

Pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone, des gestes existent :

- En premier lieu, **faire vérifier chaque année ses installations** par un professionnel : chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains à énergie combustible, conduits de fumée et de cheminée.
- Autre réflexe : **aérer son logement** deux fois par jour pendant 15 minutes, même en hiver et ne pas obstruer les grilles de ventilation des fenêtres, ni boucher les sorties d'air.
- Enfin, **les chauffages d'appoint doivent être réservés à un usage ponctuel** de courte durée et **les groupes électrogènes doivent toujours être placés à l'extérieur des locaux.**

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore et inodore, et donc indétectable par l'homme. Sa présence résulte d'une combustion incomplète, et ce, quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Il diffuse très vite dans l'environnement.

Les symptômes d'intoxication sont : maux de tête, nausées, confusion mentale, fatigue.

### **PANDEMIE GRIPPALE : Comment s'en protéger ?**

Les informations ci-dessous ne doivent pas être considérées comme des prescriptions ou conseils médicaux. Si vous avez des questions spécifiques concernant votre santé ou vos traitements : contactez votre médecin.

#### Qu'est-ce qu'une pandémie ?

Une pandémie est une extension globale d'une forme particulièrement virulente d'un virus.  
**Une bonne santé, la capacité à reconnaître les symptômes de la grippe et à les traiter et une prévention adaptée sont essentielles afin de réduire les effets d'une pandémie de grippe.**

#### Que pouvons-nous faire ?

Le virus de la grippe se communique par projection respiratoire à des distances relativement courtes. Par conséquent le facteur le plus important dans la limitation de la diffusion du virus est une bonne pratique de l'hygiène.

- Evitez les contacts physiques (poignées de mains, embrassades)
- Lorsque vous toussiez ou éternuez, utilisez des mouchoirs jetables et jetez les aussitôt que possible dans une poubelle couverte, et lavez vous les mains ensuite.
- Lavez vous les mains soigneusement et régulièrement, avec du savon, particulièrement après avoir toussé ou éternué et avant tout contact avec les yeux ou la bouche.
- Evitez de toucher n'importe quelles surfaces pouvant être contaminées (poignées de porte, boutons, interrupteurs) et lavez vous les mains après chaque contact, en particulier, si vous utilisez les transports en commun ; lavez vous les mains immédiatement lors de votre arrivée sur votre lieu de travail et de votre domicile.

#### Quels sont les symptômes probables de la nouvelle forme de grippe ?

Les symptômes sont proches de ceux de la grippe saisonnière : forte fièvre - toux et éternuements - maux de gorges - courbatures

De plus, une infection des yeux et des problèmes respiratoires peuvent apparaître.

**L'apparition de ces symptômes nécessite un contact immédiat avec votre médecin traitant et ne sollicitez le 15 qu'en cas d'urgence.**





## NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

<b>Pour appeler les secours .....</b>	<b>112</b> : Numéro unique d'urgence européen
	<b>18</b> : Les Sapeurs Pompiers
	<b>15</b> : Le Samu
	<b>17</b> : Gendarmerie (ou 05 53 92 57 60)

<b>En cas de panne .....</b>	Agence France Telecom	<b>1014</b>
	Electricité	<b>0810 33 30 24</b>

<b>Quelques services.....</b>	Association des Aides Ménagères : <b>05 53 91 62 80</b>	
	La Poste : <b>05 53 91 39 20</b>	
	Déchèterie : <b>05 53 91 06 63</b>	
	(ouverte les mardi-jeudi-samedi : 9H-12H & 14H-18H)	

## REPRISE CONCESSIONS REPUTEES A L'ABANDON

Nous invitons chacun d'entre vous qui aurait des informations sur les familles concernées par les concessions en état d'abandon au cimetière, à nous les communiquer ...

## INFORMATION SUR LE PROGRAMME D'INTERET GENERAL HABITAT

**2009 – 2012**

Vous envisagez de réaliser des travaux destinés à l'amélioration de votre habitation en matière de sécurité, de salubrité, d'accessibilité ou d'adaptation au handicap ou à la mobilité réduite :

Que vous soyez propriétaires, usufruitiers, locataires, ou logés à titre gratuit :

Le PACT DORDOGNE se tient à votre disposition pour vous aider à :

- ↪ Aménager votre cadre de vie
- ↪ Adapter votre logement

Les missions du PACT DORDOGNE :

- ↪ Evaluer vos besoins d'aménagement et d'adaptation
- ↪ Concevoir votre projet avec prise en compte des contraintes liées à l'accessibilité
- ↪ **Rechercher les financements (vous pouvez prétendre à des aides et/ou subventions)**
- ↪ Assurer le montage et le suivi administratif des dossiers

Renseignez-vous au plus vite au **05 53 06 81 20**

Permanence à VERTEILLAC : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois (9H30 à 12H)





## INFORMATION SUR L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

On désigne par assainissement non collectif (ou autonome ou individuel) tout système effectuant la collecte et l'épuration des eaux usées des habitations non raccordées au réseau public d'assainissement.

Dans le cadre de la loi sur l'eau, il a été créé un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) au sein de la Communauté de Communes de Verteillac dont l'une des premières missions était de faire procéder à un état des lieux :

- vérifier l'existence et l'implantation d'un dispositif d'assainissement
- décrire l'installation
- repérer les défauts
- contrôler son fonctionnement

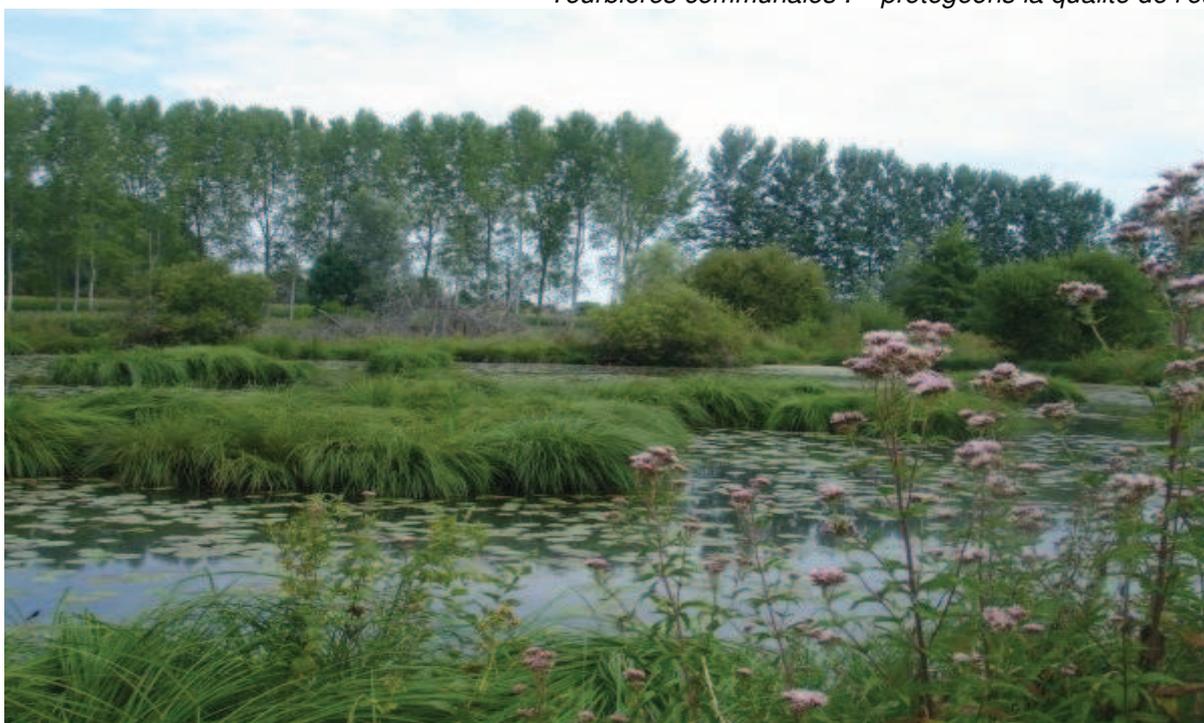
Ce diagnostic, confié à SOGEDO, a été réalisé, en partie, sur notre Commune. Les rapports de visite sont en Mairie et seront distribués début 2010. Les installations non contrôlées, le seront obligatoirement dans le 1<sup>er</sup> semestre 2010.

Un bilan sur ces installations sera refait d'ici 2013. L'obligation de mise en conformité devrait intervenir dans 8 ans...

Un complément d'information sera intégré dans la revue annuelle de la Communauté de Communes.

Un accord tripartite (CCV – CAPEB – Artisans) permettra à chacun de trouver, si besoin, les solutions les mieux adaptées pour une mise aux normes de son assainissement individuel.

*Tourbières communales : « protégeons la qualité de l'eau »*





VIE ASSOCIATIVE

**AMICALE LAÏQUE**

CALENDRIER - 2009/2010	
20.11.09	Repas retrouvailles : voyage en Corse et au Puy du Fou-Ile de Noirmoutier
05.12.09	Loto
19.12.09	Arbre de Noël et Galette des Rois
11 ou 18.04.10	Repas communal avec la Municipalité
22 et 23.05.10	Voyage dans la vallée de la Loire : Blois, Amboise, châteaux, caves...
25.06.10	Fête de la musique à 19H30 : place de l'église
25.07.10	Déjeuner champêtre à Grésignac
Après le 15 Août	Voyage en Espagne

Au-delà de ces activités, l'Amicale laïque participe financièrement aux voyages d'études des enfants de la Commune en fonction du coût résiduel pour les parents sous forme de bourse culturelle, attribuée à la famille ou à l'établissement.

Par ailleurs une place de cinéma est offerte à tous les enfants qui poursuivent des études ou juste entrés dans la vie active.

*Quelques souvenirs ramenés de Corse....*



*Falaise à Bonifacio*



*Calanches de Piana*

**CHASSE ET PÊCHE**

*Repas aux tourbières – Juin 2009*

CALENDRIER - 2009/2010	
Mars 2010	Lâcher de truites
27.06.2010	Repas annuel des tourbières

Les sociétés communales de pêche et de chasse remercient les bénévoles qui contribuent au bon fonctionnement de leurs associations.





**HARMONIE CONTACT**

Encore une année est passée. Et nous sommes toujours une association très florissante, avec 21 licenciées pour la saison 2009 - 2010.

La plus jeune a 43 ans, la doyenne 86 ! Et il y a des exercices pour tout le monde sous l'animation enthousiaste d'Annie QUERE.

A part des séances de gymnastique nous avons de nouveau organisé cette année un atelier « corps et mémoire » pour les seniors (19 séances). Dans le cadre de la lutte contre la maladie d'Alzheimer nous avons aussi reçu une petite subvention du CNDS pour financer cet atelier et ensemble avec la recette du Couscous nous pouvons joindre les deux bouts.....

Dans l'année à venir, 2010, nous fêterons notre jubilé de 25 ans de Gymnastique Volontaire à La Chapelle Grésignac. Donc c'est l'occasion de regarder un petit peu en arrière.

**LA CHAPELLE-GRÉSIGNAC**  
**Toutes en forme à la gymnastique volontaire**



Responsables du club et animatrices préparent la prochaine séance (Photo Albert Lacombe)

Une bonne quinzaine de dames et demoiselles ont retrouvé, avec plaisir, leur salle pour profiter pleinement des séances de gymnastique volontaire qui ont lieu chaque mercredi, à 15 heures. Les responsables ont été réélues et M<sup>me</sup> Hessemans présidera l'association Harmonie-Contact une année de plus, avec autour d'elle

une équipe d'amies qui la secondent bien.

L'animation technique est confiée à Annie Quéré. Il faut savoir que cette activité regroupe des personnes de La Chapelle Cherval, Goûts-Rossignol, Saint-Martial-de-Viveyrols et de quatre autres communes voisines.

Dans l'année 1985, sous l'égide de Mme Marie Louise FARGE, et après que Mme Annie QUERE ait obtenu son diplôme d'animatrice agréé, l'association a été créée,

suivie par la publication dans le journal officiel. On démarrait avec 15 licenciées. C'est aussi Mme FARGE qui a inventé le nom « Harmonie Contact ».

La première présidente fut Mme de LAUBARIERE.

Les séances de gymnastique se déroulaient depuis le début dans le Foyer Communal de la commune de La Chapelle Grésignac. A l'époque encore, avec un plancher en bois bien chaud !

Après deux ans de présidence de Mme de LAUBARIERE c'est Mme Josiane AUFORT qui a pris la présidence, elle est restée 3 ans.

De 1990 jusqu'à 2005 (15 ans) c'est Mme Madeleine HESEMANS qui a été élue présidente. En 2005 jusqu'à maintenant suivie par Mme Elisabeth Smits.

Sans aucune subvention et pas beaucoup de sous en caisse nous étions obligées d'organiser quelque chose pour remplir un petit peu la caisse afin d'être en mesure d'acheter du matériel : tapis, cerceaux, balles, ballons, barres, etc.....

En 1992 nous avons commencé avec nos repas Couscous, d'abord en soirée et animés par de la musique. Depuis 1997 le repas Couscous se déroule à midi.

**Il n'y a pas de jubilé sans fête !!!!!!!**

Et c'est pourquoi nous voudrions, ensemble avec vous, les Chapellois(es) et des invités, célébrer cet événement en mars 2010. En même temps ce sera une bonne occasion d'exprimer notre gratitude envers de nombreuses bénévoles qui ont fait vivre notre association et qui le font toujours, aussi de remercier la Commune de La Chapelle Grésignac de mettre à notre disposition la Salle des Fêtes déjà depuis bientôt 25 ans !

Cette réception se déroulera la veille du Couscous, le samedi 6 mars 2010, à l'heure de l'apéritif (des précisions suivront plus tard !)

Et comme chaque année, nous préparerons le Couscous, entretemps, devenu une tradition. Ce repas aura lieu le dimanche 7 mars 2010. Nous espérons accueillir de nombreuses personnes.





Dans nos archives nous avons trouvé quelques articles du journal Sud Ouest des années 90 (Peut-être, il y en a parmi vous qui se reconnaîtront).

De la part de toute l'équipe d'Harmonie Contact Gymnastique Volontaire nous vous souhaitons une Bonne Année 2010 en pleine santé !

Madeleine Hesemans, présidente d'honneur  
Elisabeth Smits, présidente.

LA CHAPELLE-GRÉSIGNAC

Une entorse à la ligne



Décontaction certes ! Mais avec fourchette en main, cette fois ! (Photo Albert Lacombe)

Pour un soir, les sociétaires du groupe gymnastique volontaire et d'entretien ont un peu négligé leur régime... alimentaire. Avec les amis, on a sacrifié à la gastronomie avec un repas-couscous.

**CROIX ROUGE**

Comme les années passées, la collecte organisée par Madeleine HESEMANS, le jour du repas communal, a rapporté la somme de 290,51 €. Merci à Madeleine pour son dévouement et la coordination locale, ainsi qu'à tous les généreux donateurs.

*Décembre 2009, devant la Mairie...*





**LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS ADRESSE SES VŒUX  
LES MEILLEURS ET LES PLUS CHALEUREUX  
POUR LA NOUVELLE ANNÉE**

*« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible »  
Antoine de St Exupéry*







**LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS ADRESSE SES VŒUX  
LES MEILLEURS ET LES PLUS CHALEUREUX  
POUR LA NOUVELLE ANNÉE**

*« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible »  
Antoine de St Exupéry*

